

**RESOLUTIONS**  
**AGO du 31 Mai 2010**

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2009 comme suit :

<b>Projet d'affectation bénéfice</b>	<b>2009</b>
<b>Bénéfice de L'exercice</b>	<b>45 101 781,159</b>
<b>Report à Nouveau</b>	<b>768,110</b>
<b>Résultats à répartir</b>	<b>45 102 549,269</b>
<b>Réserve à Régime Spécial</b>	<b>708 795,159</b>
<b>Dividendes</b>	<b>11 900 000,000</b>
<b>Fonds Social</b>	<b>2 000 000,000</b>
<b>Fonds De Retraite</b>	<b>300 000,000</b>
<b>Réserves Extraordinaires</b>	<b>30 193 000,000</b>
<b>Report à Nouveau 2009</b>	<b>754,110</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le mercredi 9 juin 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 200 millions de dinars. Elle délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat des commissaires aux Comptes, le cabinet de M. Moncef Boussanouga-Zamouri arrive à échéance lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet AMC Ernst & Young, représenté par Monsieur Nouredine Hajji pour une durée de trois années aux mêmes conditions. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## **AMEN BANK**

### **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à 200 milles dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à un montant global de 30 milles dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par Monsieur le Président, Monsieur le Vice Président Directeur Général et Messieurs les administrateurs dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membres de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Neuvième Résolution**

L'assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de Monsieur Néji M'hiri de son poste d'administrateur.

Elle nomme Monsieur Mourad M'hiri en tant que nouvel administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Dixième Résolution**

L'Assemblée générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou d'extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009**

<b>ACTIF</b>		
	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TG T</b>	208 198	228 831
<b>AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	154 443	117 766
<b>AC3- Créances sur clientèle</b>	2 951 946	2 344 768
<b>AC4- Portefeuille titres commercial</b>	114 251	1 437
<b>AC5- Portefeuille d'investissement</b>	450 203	421 043
<b>AC6- Valeurs immobilisées</b>	102 203	98 897
<b>AC7- Autres actifs</b>	61 251	32 247
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 042 495</b>	<b>3 244 989</b>
<b>PASSIF</b>		
	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>PA1- Banque centrale et CCP</b>	0	0
<b>PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	250 352	80 277
<b>PA3- Dépôts de la clientèle</b>	2 962 197	2 440 681
<b>PA4- Emprunts et ressources spéciales</b>	374 580	306 835
<b>PA5- Autres passifs</b>	116 352	123 135
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 703 481</b>	<b>2 950 928</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>CP1- Capital</b>	100 000	85 000
<b>CP2- Réserves</b>	238 590	209 637
<b>CP3- Actions propres</b>	0	0
<b>CP4- Autres Capitaux Propres</b>	423	423
<b>CP5- Résultats reportés</b>	1	1
<b>CP6- Résultat de l'exercice</b>	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>339 014</b>	<b>295 061</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 042 495</b>	<b>3 245 989</b>

## Mouvements des capitaux propres avant et après affectation du résultat de 2009

	CAPITAL SOCIAL EN NOMBRE	CAPITAL SOCIAL EN VALEUR	RESERVE LEGALE	AUTRES RESERVES	PRIMES D'EMISSION	FONDS SOCIAL ET DE RETRAITE	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
<b>SOLDE AU 31/12/2009</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100 000</b>	<b>10 189</b>	<b>121 882</b>	<b>57 850</b>	<b>15 890</b>	<b>1</b>	<b>45 102</b>	<b>350 914</b>
Affectation AGO du <b>31 MAI 2010</b>								0	0
Réserves				30 902				-30 902	
Dividendes								-11 900	-11 900
Mouvement fonds social & de retraite						2 300		-2 300	0
Report à nouveau							0	0	0
Résultat de l'exercice									0
<b>SOLDE AU 31/12/2009</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100 000</b>	<b>10 189</b>	<b>152 784</b>	<b>57 850</b>	<b>18 190</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>339 014</b>